

Véronique Salvi confirme sa retraite politique

CHARLEROI La députée CDH achèvera les mandats qu'elle exerce

- Ce vendredi, la chef de file humaniste a confirmé une rumeur qui enflait dans la ville.
- Elle ne sera plus candidate à aucune élection.
- Elle s'investira néanmoins dans la campagne des communales d'octobre 2018.

C'est à son domicile privé de Monceau à Charleroi – mais avec à ses côtés les membres de son équipe parlementaire – que Véronique Salvi (CDH) a choisi d'annoncer à la presse son départ de la vie politique : à 46 ans, la députée wallonne, conseillère communale et chef de groupe à la Fédération, a choisi de tourner la page, elle ne sera plus candidate à une élection.

Décidée à changer de vie, elle n'exclut pas un départ à l'étranger, comme sa sœur Joannie qui a longtemps travaillé à sa communication avant de partir en Espagne. Radieuse, elle semble savourer l'effet de son message : « J'ai fait le choix délibéré de changer de vie, sourit-elle. La réflexion a été mûrement réfléchie, j'y pense depuis le mois de

mars. » Elle l'affirme : ce n'est pas la conséquence de la rupture de son président de parti avec le partenaire PS de majorité de Namur. « C'est personnel et familial. » Elle s'y engage : elle défendra jusqu'au bout les dossiers qui lui sont chers, notamment le renouveau urbain de la ville. « A ce sujet, j'ai de bonnes nouvelles puisque, lors de son conclave budgétaire de jeudi soir, le gouvernement de la Fédération a confirmé le déblocage de 9 millions pour le financement de la cité des Métiers à Charleroi. Je mettrai le même cœur à revendiquer des moyens pour la sauvegarde du haut-fourneau n°4 de Carsid, l'extension du métro sur la ligne Est vers Gilly ou le refus d'une décharge de classe 2 à Monceau. »

Vendredi en début d'après-midi, elle a informé les échevins CDH carolos de sa résolution en leur promettant son appui pour la campagne du CDH en 2018. « Un scrutin dont l'échevin sortant Eric Goffart sera la tête de liste », selon le président de la section de Charleroi François Ghislain. En charge des travaux, de la voirie et des bâtiments, Goffart confirme son envie de relever le défi, en soulignant le fair-play de sa cheffe de file. Ce samedi, cette dernière a convoqué les militants humanistes de Charleroi à une réunion extraordinaire pour leur faire part de sa décision.

« Une lettre personnelle leur a par ailleurs été envoyée afin de les prévenir. »

Elle conservera ses mandats privés

Le plus beau souvenir de ses dix ans de vie parlementaire ? « Le vote de la résolution sur les bébés parqués. » Sa plus grande déception ? « La disparition de figures qui étaient chères à mon

cœur comme Véronique Cornet (MR), Damien Yserbit et récemment Alfred Gadenne (CDH), le bourgmestre de Mouscron égorgé. » Elle a aussi souffert des trahisons de ceux qu'elle croyait des amis. C'est en 2000 que la jeune femme avait décroché son premier siège dans un scrutin, au conseil communal de Charleroi. Neuf autres élections ont suivi, elle y a récolté jusqu'à 4.219 voix de préférence sur le canton (NDLR : l'entité), son meilleur score en 2006. Pour elle, le moment est venu de faire place à une nouvelle génération. « Je ne veux pas faire le mandat de trop », dit-elle. La députée dit s'en aller sans amertume. Son départ n'aidera pas le CDH à maintenir ses cinq sièges au conseil communal de 2018. Elle conservera ses mandats dérivés, dont celui de vice-présidente de l'Intercommunale de santé publique du pays de Charleroi (ISPPC), jusqu'au renouvellement des instances. ■

DIDIER ALBIN

MATHILDE VANDORPE RESTE DÉPUTÉE**La Mouscronnoise ne revient pas au collège**

Après la mort tragique du bourgmestre de Mouscron, Alfred Gadenne, une nécessaire réorganisation du collège communal a été opérée. Lundi, l'échevine Brigitte Aubert prêtera serment en tant que bourgmestre. Il fut un temps question du retour de la députée wallonne Mathilde Vandorpe dans l'exécutif communal. Ce ne sera finalement pas le cas. *« C'est important de garder un député CDH pour Mouscron, dit-elle. Si je m'en vais, ce ne sera pas un Mouscronnois qui me remplacera. »*

Mathilde Vandorpe opte donc pour le parlement

wallon. En 2018, elle poussera la liste CDH aux élections communales. *« L'électeur décidera si je dois rester ou non à Mouscron à ce moment-là. Ce qui est sûr, c'est que ce sera un choix difficile car avec le décret sur le non-empêchement, si je ne suis pas échevine à Mouscron et que je ne suis pas élue députée en 2019, je n'ai plus rien. Ainsi va la politique. Il faut pouvoir prendre des risques et je suis prête à le faire pour que ma ville continue d'avoir un représentant au parlement wallon. Il n'y rien à faire, c'est en étant sur place que l'on a des contacts directs avec les ministres compétents et l'administration. »*

S.DX